Lancement de la rétrospective

Jean Zay, le visionnaire de la III^e République

2 décembre 2023

Allocution de Vanessa Slimani, maire de Saint-Jean-de-Braye Conseillère départementale



Je prends la parole avec émotion, chère Hélène, à l'occasion de la présentation de l'exposition que vous connaissez déjà parfaitement. De l'émotion, parce que nous sommes rassemblés aujourd'hui dans ce lieu que votre père a inauguré en 1937, dans ce lieu aussi où, en juillet 1986, a été célébré, à l'initiative de la municipalité de Jean-Pierre Lapaire, le 50^e anniversaire du Front populaire avec un hommage rendu à Léon Blum et à Jean Zay.

Le Front populaire, porteur d'espoir de la République sociale, avec les 40 heures, les conventions collectives et les congés payés! L'embellie de ce moment, a ouvert des voies nouvelles, a offert aux travailleurs la possibilité de découvrir la France. Le Front populaire est encore dans nos mémoires, dans nos consciences, il était une réponse, après la crise économique mondiale, à la montée du fascisme en Italie, du nazisme en Allemagne, au développement des ligues d'extrême droite en France.

Aujourd'hui, avec la rétrospective Jean Zay, le visionnaire de la III^e République, nous avons souhaité mettre en lumière les perspectives d'espoir, d'avenir et les voies nouvelles qu'a permis l'œuvre de Jean-Zay sous le populaire.

Du 1^{er} au 9 décembre, avec la complicité et le savoir-faire du service culture de la Ville, de la médiathèque, du CERCIL, de la « Compagnie Clin d'Œil », de l'association « Tu connais la nouvelle ? » que je remercie, nous offrons plusieurs événements aux Abraysiennes et aux Abraysiens et, je l'espère, aux citoyens bien au-delà de nos frontières communales. Par cette rétrospective, nous faisons mieux connaître l'homme politique orléanais, écrivain et résistant : expositions à la Salle des Fêtes et à la Médiathèque, conférence, spectacle « Jean Zay l'homme complet » joué à Saint-Jean-de-Braye, spectacle qui sera rejoué à Orléans le 9 décembre, journée nationale de la laïcité, à l'initiative du Laboratoire Loiret de la Laïcité en partenariat avec le Cercle Jean Zay, l'Association des amis de Jean Zay, la Ligue de l'Enseignement du Loiret, la Fondation du Grand Orient de France, la ville d'Orléans, ALEPO (Amicale des anciennes et anciens des Écoles normales d'Orléans) et les Associations philosophiques orléanaises.



Jean Zay fut ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, député radicalsocialiste du Loiret et Conseiller général du canton de Saint-Jean-de-Braye, succédant à ce poste à Louis Gallouédec. On peut dire sans se tromper qu'il fut le ministre qui a construit une école de liberté, parce que démocratique et démocratisée, une école laïque parce qu'active et ouverte.

Face aux ligues d'extrême droite qui menaçaient la République, Jean Zay a appelé les enseignants à se mobiliser pour la défense de la République et les valeurs qui la fondent. Je me permets, chère Hélène, de reprendre vos mots de 2017 à propos de la laïcité et de la référence

que vous faites à votre père qui a ouvert l'école et donné toute sa place à la laïcité. Vous écrivez « Il refuse tout militantisme politique, idéologique ou religieux dans l'école. Il veut une école qui apprenne à juger par soi-même, il veut une République ouverte, fraternelle, solidaire, qui n'exclut personne en raison de ses origines ou de sa religion et dont le fondement est une école qui accueille tous les enfants et qui tente de les ouvrir au monde. »

Pour Jean Zay, l'égalité des chances est un instrument de liberté du citoyen, l'école démocratique se doit d'aider tout citoyen dans l'apprentissage de soi-même, dans la découverte de ses aptitudes et dans l'épanouissement de ses possibilités. Il s'est attaché à l'orientation des élèves pour lutter contre le déterminisme social, il a fait sauter les verrous sociaux du cursus scolaire, donné une reconnaissance à l'apprentissage.

Il a créé les activités dirigées, les visites de musées, les bibliobus, la médecine scolaire, le sport à l'école, l'USEP, la Jeunesse au plein air, les colonies de vacances. Des actions menées conjointement avec Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État au sport et aux loisirs en même temps que lui. Dans Souvenirs et solitude, Jean Zay parle de la mort de Léo Lagrange au combat, en mai 1940. « Mon chagrin évoque la collaboration affectueuse qui nous rapprocha » écrit-il, rappelant que le rattachement du sous-secrétariat d'État au ministère de l'Éducation nationale était « plus qu'un geste administratif, un symbole, l'épanouissement d'une doctrine ». Et ajoutant qu'il eut « la joie d'un travail solidaire avec Léo Lagrange, et dans quelle communauté de pensée, dans quelle atmosphère de juvénile entrain! ».

Les animations sportives à l'école, dans le cadre de l'USEP démontrent qu'il est possible d'enseigner autrement; que les enjeux touchent à la santé, à la réussite scolaire et à la cohésion sociale; qu'en proposant aux élèves une autre approche de leur environnement, le sport peut aider à lutter contre le décrochage scolaire. En ce sens, l'héritage de Jean Zay au sein de l'éducation est bien réel et demeure toujours.

À Saint-Jean-de-Braye, nous avons la culture des anniversaires de l'USEP qui se succèdent et des hommages à Jean Zay, son créateur. Pour preuve :

En 2009, pour le 70^e anniversaire de l'USEP, à l'initiative de David Thiberge et d'Olivier de La Fournière, le portrait de Jean Zay, reproduction fidèle du timbre à son effigie, est accroché sur le mur de l'école éponyme.

Le 80^e anniversaire a été pensé en amont par David Thiberge pour faire de 2019 une « Année Jean Zay ». Je lui ai succédé comme maire à cette époque et je me souviens que le projet « Atouts Cœurs » a été l'occasion de réunir écoliers et collégiens pour parler, échanger et se former sur la citoyenneté.

Deux autres projets ont ponctué l'année 2019 :

- Le premier, « Mémoire d'images » pour les enfants de CM2 de l'école Jean Zay a permis la mise en images d'entretiens menés par les écoliers-intervieweurs auprès notamment de vous, Hélène, et d'Antoine Prost, historien et président d'honneur de l'Association des amis de Jean Zay. Ce fut une manière pour ces enfants d'appréhender l'homme profondément républicain et de découvrir sa vie et son action.

Le second est le spectacle musical Les Petits saules de Jean Zay écrit par Gaël Lépingle, mis en musique par Julien Joubert joué et chanté par La Musique de Léonie sous la direction de Corinne Barrère. Ce fut un moment inoubliable d'émotion de voir les enfants représenter successivement l'action éducative et culturelle de Jean Zay comme ministre sous le Front populaire, son emprisonnement et sa mort et faire référence aux petits saules plantés devant sa geôle, évoqués dans Souvenirs et Solitudes.

L'avenir nous dira ce que 2029 nous réserve, mais n'anticipons pas!



Dans la même ligne que son action pour l'école et la jeunesse, Jean Zay avait la volonté de permettre l'accès à la culture pour tous et l'égalité des chances. Ce qu'il incarnait représentait tout ce que le nazisme et Vichy refusaient, parce que la culture, la pensée, l'esprit sont l'essence même qui permet à l'homme d'abhorrer un régime fasciste et totalitaire. Il était attaché aux Beaux-Arts tout autant qu'à l'Éducation. Le festival de Cannes qu'il a créé et que la Seconde Guerre mondiale a empêché est né de sa volonté de concurrencer la Mostra de Venise, acquise au fascisme et au nazisme.

Nous savons aussi, lorsque nous parlons du musée national des Arts et Traditions populaires, du CNRS, du musée d'Art moderne, des droits d'auteur et de la réunion des théâtres lyriques nationaux, que nous les devons à l'action et à l'imagination fertile et visionnaire de Jean Zay.

Dans le domaine des Beaux-Arts, c'est sous son impulsion qu'a été organisé le plan de protection des œuvres d'art menacées par l'imminence de la guerre. Le 12 août 1936, Jean Zay nomme Rose Valland attachée de conservation au musée national du Jeu de paume. Ce musée est à l'avant-garde de l'art contemporain, comme en atteste, en 1937, la présentation des œuvres des femmes artistes d'Europe : pour la France, ce seront Marie Laurencin, Suzanne Valadon, Camille Claudel. En 1938, Rose Valland se voit confier le soin de prendre toutes les mesures concernant la sécurité des collections. Mais dès les accords de Münich, le projet d'évacuation des œuvres est abandonné... et Rose Valland fait acte de résistance civile dans la clandestinité et l'opiniâtreté pour la sauvegarde d'un grand nombre d'œuvres. Donner le nom de Rose Valland à l'allée qui dessert l'entrée de l'école Jean-Zay était, pour la Ville, une évidence et un double hommage.

La guerre a interrompu l'action de Jean Zay. En 1939, il eut le courage de démissionner de son poste de ministre pour combattre le nazisme. Cible d'une campagne antisémite atroce, la haine de Vichy à son égard était sans limite, son assassinat par la milice le 20 juin 1944 en atteste.

Mais Jean Zay ne s'est pas tu. Il nous parle encore, dans l'héritage qu'il nous a transmis d'un patrimoine éducatif et culturel et dans son livre *Souvenirs et solitude* écrit depuis sa prison de Riom. Il nous livre ses réflexions politiques et ses méditations avec pudeur retenue et un trait d'humour. Des anecdotes sous-tendent son attachement à défendre les valeurs républicaines auxquelles il était attaché. Ouvrons une page qui aborde son action au ministère de l'Éducation et des Beaux-Arts :

« Je complétai un peu plus tard mon expérience de la Haute Assemblée (...) devant la commission des Finances elle-même. J'y avais été convoqué pour justifier les crédits considérables que nous entendions consacrer aux constructions scolaires, dans le plan des grands travaux. Ce plan n'excitait pas d'enthousiasme au Sénat, où le Gouvernement de l'époque était peu choyé. (...) Je me vis assailli de questions, d'objections, de craintes. Je défendis mes crédits pied à pied, mais il était difficile de dégager une majorité favorable. (...) Tout à coup, le Président Caillaux enfourcha un de ses dadas, un dada financier, si j'ose dire, c'est-à-dire un de ceux sur lesquels il était intraitable. Mes prédécesseurs avaient peu à peu instauré rue de Grenelle l'usage d'accorder aux communes des autorisations de construire les groupes scolaires sans attendre la subvention de l'État (...). Il s'écria d'un ton menaçant « Je dois avant tout, mon cher ministre, vous prévenir que vous ne devez pas accorder une seule autorisation prématurée! (...) Si vous en accordiez une, une seule, je me verrais dans l'obligation de vous faire passer en Haute cour!... » Quelques rires soulignèrent le propos, qui m'encouragèrent à répondre : « Tous les précédents ne sont pas décourageants, Monsieur le président. (...) Et les questions cessèrent, comme par enchantement. »

Il écrit également sur ses réflexions de prisonnier. Antoine Prost, qui a préfacé le livre, écrit qu'au fur et à mesure que la détention se prolonge, les développements consacrés à l'expérience de la prison se font plus rares, mais aussi plus longs, plus profonds. Et de citer :

« Le plus grand danger pour le reclus serait de se fatiguer de lui-même, de ne plus pouvoir se supporter. (...) L'homme soudain isolé ressemble à qui, ayant longtemps couru après un inconnu, le rejoint enfin et le dévisage. L'inconnu s'est arrêté, vous fait face. On le regarde passionnément. Il est tout différent de celui qu'on imaginait, vous révèle des traits insoupçonnés, qui vous ravissent et vous navrent tour à tour. Et c'est soi-même qu'on contemple avec des yeux nouveaux. »



Je souhaite que la rétrospective sur l'homme visionnaire de la III^e République qu'était Jean Zay, sur l'homme sensible et talentueux, victime d'un procès inique et d'une haine sans borne, soit l'occasion de nous souvenir que son action éclairée et volontaire, empreinte du souci des valeurs de la République, de justice sociale et d'égalité, fut une réponse profondément républicaine aux défis fascistes et au nazisme.